

Communiqué de presse des trois organisations syndicales représentatives du premier degré dans l'Eure

SNUipp-FSU – SNUDI-FO – SE-UNSA

Les évaluations CP – CE1 : des évaluations au service de la réussite des élèves ?

Depuis l'an dernier, les élèves de CP et CE1 de l'Eure (comme dans toute la France) sont confrontés aux évaluations nationales organisées et imposées en deux périodes (septembre et janvier) par le ministre Blanquer.

Il est bon de rappeler que l'évaluation fait partie intégrante des enseignements et des apprentissages des élèves et tou-tes les enseignant-es la pratiquent régulièrement. et à leur façon. Mais ce sont ces évaluations CP-CE1 nationales et obligatoires qui posent questions tant sur le fond, la forme que sur leur finalité.

- Sur le fond, quelques éléments :

Alors que seulement 18 % des enseignants ont indiqué que ces évaluations leur avaient permis de déceler des difficultés qu'ils n'avaient pas déjà repérées, le ministre continue à affirmer qu'elles constituent des outils essentiels pour repérer et prévenir les difficultés d'apprentissage des élèves. Elles sont jugées par les enseignant(e)s des écoles comme chronophages, fastidieuses, anxiogènes, mal adaptées voire inutiles.

- Sur la forme : des évaluations chronophages

La question du temps de passation et de remontée des résultats afférents à ces évaluations se pose en début d'année : ce sont plusieurs heures d'apprentissage perdues pour ces évaluations. Et le temps de saisie ? Ces évaluations doivent être remontées par internet. Ce temps de travail est considérable et se fait la plupart du temps sur le temps personnel des enseignants le soir, les dimanches... Ces évaluations engendrent donc un surcroît de travail pour les enseignants à la rentrée scolaire, à un moment où les personnels sont déjà accaparés par de multiples tâches.

- Sur la finalité de ces évaluations :

Ces évaluations ne semblent être utiles que pour accompagner la communication et la politique ministérielles. Le SNUipp-FSU, le SNUDI-FO et le SE-UNSA s'inquiètent qu'un étiquetage précoce des élèves soit fait et qu'une volonté renforcée de piloter les pratiques pédagogiques par les résultats s'opère. Les protocoles d'évaluation CP-CE1 ont été constamment présentés comme des outils au service des enseignant-es, nous souhaitons qu'ils le soient vraiment et qu'ils ne soient plus utilisés à des fins d'évaluation des performances du système, de mesure de l'« efficacité » d'une politique ou encore de rémunération au mérite.

Ces évaluations très critiquées par de nombreux chercheurs comme Roland Goigoux mettent le seuil de réussite plus haut que ce qui est attendu pour des élèves de cet âge. Le but serait-il de décrédibiliser les enseignantes et enseignants aux yeux de la société ?

Le SNUipp-FSU, le SNUDI-FO et le SE-UNSA ne rejettent pas l'idée de disposer d'outils d'évaluation nationaux, mais ceux-ci doivent rester des outils mis à disposition des enseignants et non imposés, ceci en respect de leur liberté pédagogique.

En effet, le ministre Blanquer et le DASEN envisagent des sanctions à l'encontre des enseignants qui ne feraient pas passer ou remonter les résultats de ces évaluations qui ne sont encadrées par aucun texte réglementaire.

Or tout le monde le sait : les enseignants font leur travail notamment en évaluant, en accompagnant leurs élèves au quotidien et en les faisant progresser.

C'est pourquoi Le SNUipp-FSU, le SNUDI-FO et le SE-UNSA s'opposent et s'opposeront à toutes sanctions.

Nous tenons à réaffirmer ici notre attachement à une école qui soit respectueuse des élèves, de leurs familles, du travail des enseignant-es et de leur liberté pédagogique.

Evreux le 26 septembre 2019